

Départements & intercommunalités : vos **responsabilités** en cas d'accident de transport scolaire



SEMINAIRE NATIONAL - PARIS - 21 JANVIER 2015

Partenaires



Avec le soutien de



PROBLÉMATIQUE

Madame, Monsieur,

Nous sommes sur le point de nous retrouver pour le Séminaire national de l'ANATEEP. Comme chaque année, cette journée de travail et d'échanges traite d'une problématique à laquelle vous êtes confrontés au quotidien. Ce 21 janvier 2015 ne fera pas exception et, une fois encore, il concerne indifféremment conseils généraux et agglomérations, sans parler des organisateurs locaux (communes, communautés de communes, syndicats,...).

Chaque matin et chaque soir, l'organisation des transports scolaires que vous avez contribué à mettre en œuvre permet à de nombreux élèves de se rendre à leur établissement scolaire en toute sécurité, dans des conditions de qualité de la prestation qui se sont grandement améliorées au cours des années de décentralisation. Malgré la sûreté de ce mode de transport qu'est l'autocar ou l'autobus, il arrive que l'accident grave survienne. Malheureusement, en dépit de toutes les précautions prises, chaque autorité organisatrice des transports sait que l'imprévisible est toujours au coin de la rue ou au détour d'un point d'arrêt.

Et même si l'on ne l'exprime pas à haute voix, cette éventualité est angoissante. Sera-t-on à la hauteur de l'événement ? Comment faire face à la douleur de la famille ? Comment gérer la presse locale, parfois prévenue avant... l'organisateur du circuit ?!... Qu'aurait-on pu faire pour éviter l'accident ? La liste est longue. L'occasion est donc venue de pouvoir confronter les expériences des uns, les points de vue des experts, les praticiens du droit, loin des positions de principe, et au plus près des réalités de terrain.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver lors de cette importante manifestation, le séminaire étant devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable et un lieu de rencontres de la communauté du transport scolaire,

Bien sincèrement,

Le Président de l'Anateep
Jean-Claude FRÉCON
Sénateur



DÉROULEMENT

- 9h00 Accueil.
- 9h30 Ouverture par Jean-Claude Frécon, Sénateur, Président de l'ANATEEP.
- 9h40 Présentation du déroulement par Christophe Trébosc, Secrétaire général de l'ANATEEP.

9h50 Atelier I - Les responsabilités juridiques et... judiciaires

- **CYRIL FERGON**,
AVOCAT À LA COUR.
Les responsabilités civiles, administratives et/ou pénales d'une collectivité territoriale.
- **ERIC BRETON**,
DIRECTEUR D'ÉTUDES, ANATEEP.
Le partage de responsabilité : état de la jurisprudence en matière de transport scolaire.

Débat, témoignages, échanges

11h15 à 11h30 : Pause

11h30 Atelier II - Faire face à l'accident : les leçons de l'expérience

- **MICHEL JACOMME**,
DIRECTEUR DES TRANSPORTS, CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE.
La réalité brutale de l'accident pour un responsable en charge des transports.
- **PHILIPPE SOFYS**,
PRÉSIDENT DU SITE BEAUVILLE-LA ROQUE-PUYMEROL (LOT-ET-GARONNE) AO2.
Une AOT face à l'accident grave : les enseignements.

Débat, témoignages, échanges

13h00 à 14h30 : Repas

14h30 Atelier III - La nécessité d'une stratégie d'action(s)

- **CHRISTIAN FÉRULLO**,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS, CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT-ET-GARONNE.
Après le choc de l'accident mortel, une politique de sécurité du transport scolaire concertée avec les partenaires.
- **BRUNO PACEY**, (SOLS RÉSERVE)
RESPONSABLE DES TRANSPORTS SCOLAIRES, SERVICE TRANSPORTS – DÉPLACEMENTS, CHÂTEAUX AGGLOMÉRATION.
Une agglomération AOI engagée dans une politique de sécurité du transport scolaire.

Débat, témoignages, échanges

- **16h00 Clôture de la journée par Jean-Claude FRÉCON, Président de l'ANATEEP.**

INSCRIPTION

Frais d'inscription

180 €

100 € si contrat adhésion Anateep, ou contrat assistance-conseils Betecs

L'inscription comprend : la participation aux travaux,
le repas de midi pris en commun, la pause café.

Date limite d'inscription : 10 janvier 2015

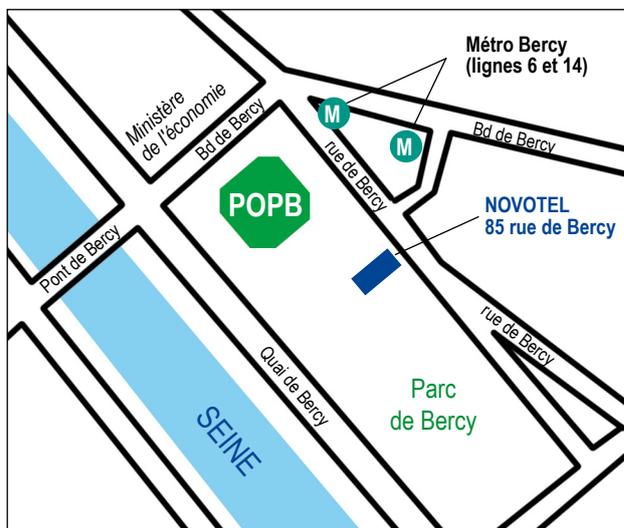
Date et lieu du séminaire

Mercredi 21 janvier 2015

NOVOTEL PARIS-BERCY

85, rue de Bercy 75012 Paris - Métro Bercy

Tél : 01 43 42 30 00



ANATEEP - 8 rue Edouard Lockroy 75011 Paris
Tél : 01 43 57 42 86 - Fax : 01 43 57 03 94 - courrier@anateep.fr
bulletin d'inscription téléchargeable sur www.anateep.fr

"Départements & intercommunalités : vos responsabilités en cas d'accident de transport scolaire»

INSCRIPTION SÉMINAIRE NATIONAL ANATEEP - MERCREDI 21 JANVIER 2015

Nom, prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse :
.....
.....
Téléphone : Courriel :

Je m'inscris au séminaire Anateep du mercredi 21 janvier 2015

INSCRIPTION

- 180 euros ttc
- 100 euros ttc si contrat - Adhésion Anateep (hors abonnement à la revue)
ou - Assistance/conseils Beteas

chèque joint à l'ordre de l'ANATEEP règlement par mandat administratif

A envoyer avant le 10 janvier 2015 à :

ANATEEP, 8 rue Edouard Lockroy 75011 Paris - Tél : 01 43 57 42 86 - Fax : 01 43 57 03 94 - courrier@anateep.fr